

La morale au-dessus de la science (pratiques contre nature).

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0388

SourceBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. (Cours de Vincennes).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Note éditorialetexte en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k769726/f157>

Personnes citées[Casper, Johann Ludwig](#)

Références bibliographiques

- [Casper, Traité pratique de médecine légale](#)
- [Casper, Traité pratique de médecine légale 1862](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30202822q>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Casper, Johann Ludwig (1796-03-11 -- 1796-03-11)

TITRE Traité pratique de médecine légale

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1862

EDITEUR Paris : G. Baillière , 1862

La morale au service de la se. 385

(indiquen les valeurs)

Innumère, fellere, le cannibale, le
Kopyphage

"C'est ici que l'on découvre le résultat
de la nature humaine, qui n'a pu un 1 h.
une morale de n'a pu venir à la vue, que
le bon, le mal, le bien, et le mal est
effacé... D'après ce que je sais par les
jouissances du bien, il y a le cannibale
et le Kopyphage; le Innumère et le fellere
sont le pape de l'h. Le but sacré de la se.
me permettrait d'observer une observation,
mais au service de la se. il y a la morale, qui
est bien + sacrée BnF
MSS et qui ne se rend
pas de la même + toujours une affirmation."

Cajon. Traité de mod.
logique . I. mod. pe
p 125. 1862

(Séance du 15 Mars)

Le Président, Messieurs, je vous prie de bien vouloir

recevoir les excuses de l'absence de M. le Ministre de l'Intérieur, qui ne peut assister à la séance de ce jour, en raison de ses occupations. Je vous prie de bien vouloir lui en faire part. Je vous prie de bien vouloir agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

Le Président
 J. L. L.